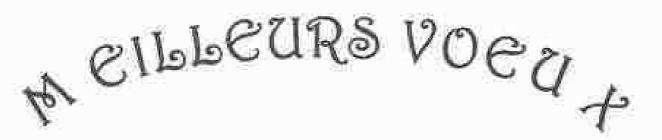
# BULLETIN MUNICIPAL

 $N^{\circ}$  12



**OMEY 2000** 

9584 1282 Au 29.07.97



## pour 2001



- SOMMATRE -

Contraction in the second second	
Edito	P 1
Lettre du Maire	µ. 2
Les finances communales	p. 3
Ecoles et Communauté de Communes	p.7
La vie scolaire	p. 8
Les activités à l'école	p. 11
La vie associative	p. 25
Regard sur le passé	p. 37
Diroits et devoirs	p. 38
Infos diverses	p. 40
Blac-notes	p. 47
Quelques numéros utilies	p. 48





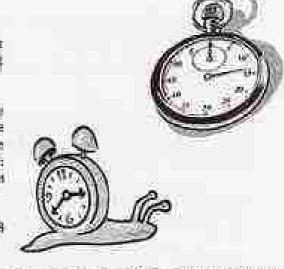
ONT collaboré au présent hulletin : A BRIGNICLE J.P. BRIGNOLE L. LAMBERT, G. LEBONVALLET, E. VALENTIN.

Les personnes qui souhaitent foire portager leur passion et/ou participer à: l'écriture d'article(s) sont les bienvenues

## EDITORIAL

Il y a 15 milliards d'années, une gigantesque explosion, appelée «Big Bang », met en marche i≋ remps 1400 ans après Jésus Christ, l'homme investe l'hortuge à folior peur obtenir un temps uniforme : fantastique création mécanique entièrement due à son imagination.

I seconde, c'est ce que perd la Terre mates les 158 ancées.



Mais la Terre n'a pas pris de retard cette année dans sa rotation. Peut-être est-ce pour cela que des matirs, des pilotes ont entrepris d'en faire le sour, ou une partie, en un temps record.

Tout d'abord dans le Vendée-Globe : ce sont 24 navigateurs (dont deux navigatices) « fous de mer », d'aspace, de grand large, qui sont partie des Sables d'Olonne à la minovembre 2000 pour une course amour du mondo en solitaire, nant escale et caus assistance, sur der bateaux de 18 metres. Le 31 décembre, le navire en tête se trouvait – après avoir doublé le Cap de Bonne Espérance et franchi l'Océan Indien – au sud de la Nouvelle-Zélande faisant route vers le tertible Cap Hom. Près de 51 jours de mer délà, pour arriver aux Sables d'Oloique sem la fin février-début mars 2001.



Et pais voltà que le 31 decembre 2000, d'autres marins, sur d'autres machines ont décidé de s'élancer à leur pournaite dans l'aventure. The Race : tour de Monde en equipage, sans escaie et sans assistance. Six équipages composés de navigateurs d'exception, sur de véritables géants des mers dont la vitesse pieur atteindre 40 nœuds (75 km/h), ont quitté le port de Barcelone pour défier Neptune nar la Méditerranée, l'Océan Atlantique, l'Océan Indier, l'Océan Pacifique, l'Océan Atlantique, l'Océan Indier, l'Océan Pacifique, l'Océan Atlantique et enfin la Méditerranée pour arriver à Marstélie. Le défi de ces marins est de boucler le tour du Monde en moins de 65 jours.

Enfin, le 1° Janvier 2001, d'autres hommes, d'autres aventuriers, se sont étancés - sous la plule - dans un ralive raid de Z1 jours : en solitaire pour les motios, en duo pour les voltures et les camions, mais avec assistance pour la plupart (quelques uns assureront neatmoins leur propre assistance...). Paris-Dakar i un périple de 10739 km d'arphalte, de beau, de terre, de sable... 360 concurronts traversenout & payr i la France, l'Espagne, le Maroc, la Mauritarile, le Mall et le Sénégal. Quel rapport avec les marins ? A priori aucun, sauf que dans cette éprouve, une étape - en Mauritanile - reisemblera à une course à la volle puisqu'il n'y auta pas de road-book, et que c'est au filing que te jourra le parcours.



Bon vent et bonne mute à tous ces aventuriets. Qu'Eole, Naptane, l'Étolle du Serger et le « Petit Prince » les accompagnent tout au long de ce periple où chanzo se retrouvers, forcément, face à lui-même, et les ramènent plus « riches » et sains et saufs au Port.

## Lettre du Maire

Comme beaucoup de Prançaises en Français, les Omyanes et Dinyan préparaient le passage à cette année mythique. Mais c'était cans compter sur « EOLE ».

Centi tempète du dimanche 36 décentire 1999 retorta gravée dans nos toénicires et même nome pottemontale...

Les déglis des bâtiments communaux vientaires foot-halt, notures, poéax écoles, logements communaux, salle des fères et mairie ainsi que l'intérieur de ces édifices) ont bien occupé uns aius tout au long de certe année 2000 par des déclarations de sigistres, des devis auprès des entroprisés, des tapertisés des dossiers de subvention, des automations de dérogation andicipée pour entroprisés les travaux avant l'accord des subventions.

Seule l'église à 466 épargnée. Reste, > ca jour : ses intérieurs d'un logèment et de la mairie dour effacer - au rooins superficiellement - le passage de « Lothar », cette tempête suit à sooffié à près de 173 km par heure co pointe sur nobre règlise.

Le transmittere a sub tel qu'à situate amonge de coup de vers, nous sommes encote imposses... la natore, quant à sile, gardées de nontresses anness la trace de ce « vayou ».

Chers Onyates et Omyata, metel encom noue sutter réaction d'entraide face à ce sutadymme naturel

En cente fin de mandat, je ne feral por de blan car la lei de 1995 - dans le souit) de s'assarer du respect de la sincente du scrutin ainsi que de s'égalloi des candidats ave élections - ne l'autorite plas (article L.52.1 du Gode électional).

Los elections cantonains et les elections municipales accons lieu les 11 et 11 mars prachains. Aujourd'huit, le rennerclerais les adjoints, les conselliers numicipans, les ennégrants, le personnel nummural, les respansables bénévoles d'ansociations pour le travait effectué au cours de ces dernières années.

La mondialisation, notre comportement de communateur exigerer, influent sur l'économie. Le chémage babie d'après ce que les manistiques laborn entendre ... Pountain, Clercy, en l'an 2000 a vir le spectre du chémage apparairre. Depuis la crise de 1974, l'entreprise locale avait habitué - par l'adaptation et ses hommes - à une grande sécurité. Elle donne à chacun des interregations.

Vos élus ont rencontre Jean-Chaide HERVE, l'infecteur de l'inites d'Omey, L'emploi, les rexuons de motor commune, la culture « Omya » dans nestre village, l'activité de l'entreprise et son aveale ont été développés et argumentés.

Cente Danie, hientale rementate, qui a choisi octre commune contrat rone d'activités, qui régule et allorette l'économie locale, vient de se recentrar sur son métier du nave : la fabrication du carbonate de calchast prol'économie locale.

Jean-Claude HERVE, fors de notre dernière sencontre en mainie, nous a avertis de sos départ. Il présente du Conseil Municipal son successeur / Yvet SCHWOB, Directour de l'usine d'Omey au 1\* Janvier 2007.

Tous deux, remplis d'optimiente, avatent qu'une activité prolongera le centenaire de la maison-mère de groupe qui fait référence.

Je audutte la bienvenue à Yves SCHWOB dans noure commune et toute la réussite possible à chicant dans leurs nouvelles fonctions.

Lin present motion peut lasser entrevolt des lendentatis qui chantent....

L'actualité présente et à vonir va être développée comme à l'accoutantée par la commission du fluilleim. Municipal qui fait toujours sur son temps de folsier une dévantise formidable.

A l'autre de ca mosième milléoaire, de ca vingt-et-unième stècle, pour dette année 2001, le Conseil Municipal et moi-nième cour présenteur, ainsi du'à neux qui voin sons chers, leurs vœux les plus abaleureux et souhuiteur que ve développeur i solidante, tolérance et compréhension, duis ce monde déficile car notre avenir et common.

Jean-Paul BRIGNOU

## LES FINANCES COMMUNALES

\*

Chiffres du budget primitif qui a été adopté en réunion de Consell le 31 mars 2000

## Section de lonctionnement.

#### a)Les dépenses :

1	Charges à caractère général dont : entretien, voiries, bâtiments, électricité, denrées, combinable, produits d'entretien	1 016 677	
2	Charges de personnel	196 500	8,29 %
3	Astres charges de gestion courante dont subventions et contributions ou allocations	193 852	8,18 %
14		167 312	7,06 %
5	Virgment à la section Investissement.	795 263	33,57 %
	Total des dépenses de fonctionnement	2 369 604	100,00 %





## b) Les recettes :

Excédent de fonctionnement reporté	1 229 353	51,68 %
Impôts et taxés	580 082	24,48 %
Detations subventions & participations	487.297	20,56 %
Autres produits de gestion courante	72 872	3,08 %
Total des recettes	2 369 604	100,00 %
	Impôts et taxés Detations subventions et participations	Impôts et taxes 580 082 Detations subventions et participations 487 297 Autres produits de gestion courante 72 872





## Section d'Investissements :

## Dépenses :

Report exercice 1999 (solde d'exécudon)	1 243 175,00
Immobilisations en cours	895 646,00
Rembeursement emprunts SIVOM et autres	90 832,00
Control Science in Control of the Co	2 229 653,00

## Recentes :

Virement de la section de fonctionnement	795 263,00
Subventions d'investissement	23 875,00 1 243 175,00 167 340,00 2 229 653,00

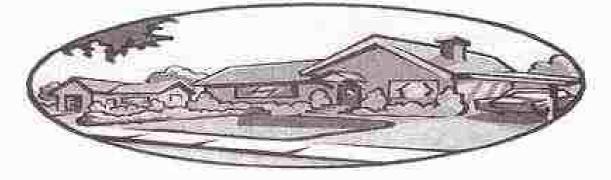


TABLEAU de	S CONTRIBUTION	VI DIRECTES -	Taux Communaut	¢
Anne# 2000	Toux	Base	Produits	Variations
Taxe d'habitation TH	1,98	800 000	31 840	+ 20,60 %
Foncier bati F&	3,58	7.950-000	294 799	= 13,67,%
Foncier non băn FNB	9.41	74 000	6 264	+ 11,10 %
Taxy professionnelle TP	3.12	7 920 000	228 384	- 7,60 %

	Taux	Base	Produits	Variations
Taxe d'habitation TH	3,48	6 317 000	219 832	+ 3,02 //6
Foncier bári FB	2,84	12 580 000	157 272	+ 5,98 14
Foncier non bas FNS	6,11	1 287 000	78 636	+ 0,77 H
Tase professionnelle TP	2,52	20 350 000	512-820	- 6,75 %



		and the second	Contraction of the Article States in Street States	NTERIEURS	Contraction of the second s		-
	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Taxe Habit.	3,58	3,24	5,14	5,04	4,99	5,901	4,80
Moyen.Depart.	17,09	16,99	16,59	16,32	15,57	15,31	15,27
Fonsier Rau	3,40	2.33	3,90	3,82	3.77	3,70	3,63
Moyen.Depart.	22,08	22,03	21,54	21,18	20,21	19,97	19,79
Functor Non 84ti	8,42	7,67	12,16	11,92	11,81	11,59	11,32
Moyen Départ.	19.37	19.10	18,89	18,64	1B,24	18,12	18,01
Taxe Profession.	2,94	2,66	4.41	4,13	4,29	4/23	4,13
Moyen Depart.	14,86	14,84	14,72	14,54	14,08	13,96	13,71

#### Subventions :

- AIDES (Sida)
- Association des Anciens Combattants d'Omey-Pogny
- Association des Anciens Combattants du Canton de Marson
- . FNACA
- Déportés d'Auschwitz
- Association des Sclérosés en plaques.
- Secours Populaire Français
- Restos du cour
- Prévention routière
- Pupilles de l'Ecole Publique.
- Comité Alexis Danan (Enfance maitraitée)
- LIDSPM (Œuvres des Pupilles Sapeurs pompiers)
- ACPA (Protection des animaux)
- Les Amis des Eglises
- CES Foyer Jean Moulin
- ADMR
- Ecole de Musique Intercommunale Mamaisé (Saint-Germain-la-Ville)
- Amicale des Sapeurs pompiers d'Orney
- Centre Cuiturel Laïque
- Blevets
- Ecole du Cirque de Pogny

soit un total de : 16 850 F

#### Liste des Emprunts :

1986-2006 : Båtiment communal Eglise	129 245,47
1990-2005 : Extension salle des fêtes	149 023,28
1999-2014 : Rue de la Garenne	464 047,16

#### Ratio = endettement = 0,332 Recette 99

GL.

Service des ordures ménagères.

La redévance des ordures ménagères 2000 a augmenté pour un service qui a changé par rapport aux années précédentes. En volci les raisons : Depuis le 1° Juin 2000, la Société DECTRA n'est plus le prestataire de services du 5IVOM de Maison auquel la commune était rattachée. Pourquoi ? Le site d'enfouissement des déchets de Chepy a été fermé par décision de Monsleur le Préfet car II ne répondait plus aux normes fixées par les textes de loi sur l'environnement. Le contrat s'élevait à ce moment-là à 180 F par habitant et par an.

Solte à cette fermenure, un appel d'offre a été lancé. C'est la Société ONYX qui a remporté le marché. Mais les déchets et ordures ménagères sont désonnais transportés sur un site situé à Dormans. Le coût du transport se trouve donc répercuté ilans la redevance, augmenté d'une taxe de 20,26 F deux fois par an pour le ramassage des monstres. La redevance s'élève donc désonnais à 295 F par habitant et par an. La commune règle encore la facture d'enlèvement des ordures ménagères à la Communauté de communes sur la base de 310 habitants. Nous espérons que dès que l'Etat aura pris en compte les chiffrés du demier recensement : 257 habitants, le montant de la taxe sera modifie.

La commune d'Orney, comme beaucoup d'autres, a déjà réagi à ces hausses et rejoint – par décision du Conseil Municipal – le SY.M.S.E.M. (Syndicat Mixte du Sud-Est de la Marne) qui comprend 23 400 personnes (4<sup>rm</sup> entité départementale), afin de mieux se défendre contre les hausses, certes exagérées mais néanmoins incontournables face aux lois sur l'environnement. La base de calcul adoptée par la Communauté de Communes est la suivante : 1 personne = 1 part, 2 personnes et plus = 2 parts. LL.

#### DETAIL DES DEPENSES.

#### INVESTISSEMENTS

50,64 F 50,00 F
Contraction of the second second
Contraction in the Contraction
99,46 F
50,00 F
\$6.90 F
14,64 F
68,62 F
62,09 F
40,00 F
20,72 F
78,23 F
1000000
8,58 F
2,00 F
2,36 F
6,66 F
0,13 F

14 307,31 F

Poteau incendie me Langevin

#### PROJETS.

ENTS

. Parking rue G. Brassens

. Plan et gestion informatique des cimetières

. Diagnoule de l'assaintment suite aux lois sur l'environnement

. Enude crèche-garderie,

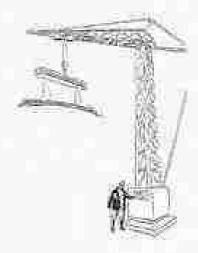
. Local rechnique.LL.

## LES ECOLES

## L'ECOLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA CRAIE

## Petit à petit l'oiseau fait son nid, petit à petit l'école se construit.

Lors de sa réunion du 12 novembre 1999, le Conseil d'Ecole du regroupement pédagogique intercommunal (RPID) de la Communauté de Communes pensalt que la première pierre serait posée au cours du 1" trimestre 2000. C'était sans compter les aléas des règles des marchés publics et des appels d'offre. Manquait par exemple un des éléments principaux à la construction : l'entreprise de maçonnerie, en out!!!! Les marchés ont été déclarés infructueux et îl a fâllu une nouvelle publicité, et enfin... le 4 octobre 2000 : première réunion d'ouverture de chantier.



D'autres travaux ont été réalisés comme le déplacement d'une ligne EDF. En aflant vous promener sur le sité à l'entrée de Vésigneul, sur la droite, vous pouvez maintenant voir le premier bal des engins de travaux publics. Est-il nécessaire d'avancer une nouvelle date ? Tous, nous espérons voir rapidement le projet devenir réalité.

En Juin 2000, le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Craie a fait le point financier du projet :

- Colit des locaux : 10 425 000 F HT (l'estimation était chiffrée à
- 9 867 000 F HTT
- Cout des VRD : 4 000 000 F HT

Mais heureusement le montant total des subventions devrait représenter environ 60 % du coût du projet :

- Subvention du Consell Général : 5 530 188 F
- Subvention du Consell Régional : 2 642 700 F

Il manque à ce jour le montant de la dotation globale de l'équipement, le dossier étant en instance à la Préfecture.



8

## LA VIE SCOLAIRE 1999-2000





## I. CYCLE PRIMAIRE.

En septembre 2000, le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé fonctionne avec 8 classes pour 183 élèves répartis comme suit :





#### ECOLES MATERNELLES :

· OMEY :

 1 classe maternelle : année 1996 avec 23 élèves dont 3 d'Orney dans la classe de Mme IDIER, institutrice-directrice avec Mile FAUL.

#### SAINT-GERMAIN-LA-VILLE :

 1 classe maternelle : années 1997 et 1998 avec 26 élèves dont 1 d'Orney. Mme GELDHOF, institutice, avec Mme HISETTE, ATSEM.

 I classe maternelle : années 1995 et 1996 avec 24 élèves (aucun d'Omey). Mme COURTOT, Institutice-directrice avec Mme DOMMANGE, ATSEM.

## ECOLES PRIMAIRES :

- SAINT-GERMAIN-LA-VILLE
- I classe de CP, année 1994, avec 24 élèves (aucun d'Omey).
   M. CAMUS, instituteur.

#### CHEPY

 1 classe de CP/CE1, année 1993 : 25 élèves dont 1 d'Omey. Mine JACQUET, institutrice. · POGNY

 I classe de CE2, année 1992 : 22 élèves, dont 2 d'Omey. Mme THIEBLEMONT, Institutrice.

- I classe de CM1, année 1991 : 21 élèves, aucun d'Omey. Mme LECLERC, institutrice.
- I classe de CM2, année 1990, 18 élèves dont 2 d'Omey M. LECLERC, instituteur-directeur.

EFFECTIFS	1996-1997	1997 - 1998	1998 - 1999	1999 - 2000	2000-2001
Deves Omey Maternelle	2	4	3	3	4
Eléves de Pogny	28	32	31	-28	51
Elèves de Vésigneul	0.40	8	4	8	7
Elèves de Saint-Germain		18	19	27	26
Elèves de Chepy			16	19	14
Elèves de Faux-Vésigneul		4	2	3	2
Elèves de Vinry-la-Ville					2
Eléves de Chillons en Ch.					1 3
Elèves de la Chaussee MM			4	1	
Bees d'Orony Primaire	10	10	9	8	5
Elévés de Piogray	36	34	42	38	45
Eleves de Veslaneul		12	13	16	17
Eléves de Saint-Germain		26		20	26
Elèves de Oxpy		11	12	9	
Eléves de Faux-Vésignaul	8	10	6	6	4
Eléves de Vitry-la-Ville				9	
Elèves de la Chaussée s/M					
Elèves de Saint-Mennue					

Bilan des effectifs

Nous avons des élèves en primaire hors du R.P.I.D.

- Ecole de Saint-Memmie : Len CE1
- Ecole Prilly-Saint= Thérèse : 1 en CMZ

Dernière minute : de nombreux lotissements vont émerger dans la Communauté de Communes : si 10 nouveaux élèves sont recensés d'ici la prochaine rentrée scolaire 2001-2002, on peut réver de l'ouverture d'une classe.

Pour Information : Monsieur et Madame LECLERC n'assureront plus les rentrées scolaires à compter du 1" septembre 2001.



## II . CYCLE SECONDAIRE :



28 élèves fréquentent collèges et lycées :

- Collège Jean-Moulin à Saint-Memmie : 16
- Collège Perrot d'Ablancourt à Châlons : 1
- College Notre-Dame-Perrier & Chalons = 2
- Lycee d'Enseignement Professionnel Oehmichen ± 1
- Lycée d'Enseignement Professionnel Sr Joseph : 1
- Lycée Pierre Bayen : 2
- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Ochmichen : 3
- Lycée d'Enseignement Général et Technologique J. Talon : 2

## III - LE CYCLE SUPERIEUR





- Faculté de Droit de Reims : 2 étudiantes
- I. U. T. Léonard de Vinci : Département Génie des Télécommunications et Réseaux à Châlons : 1



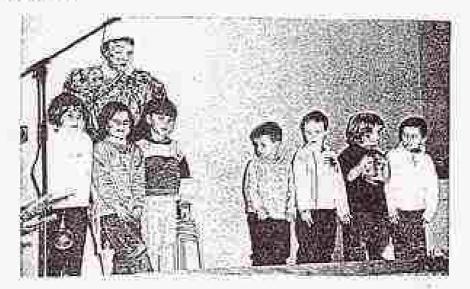
## LES ACTIVITES A L'ECOLE ...

#### Maternelles et Primaires ont profité de sorties pédagogiques.

Les CM ont fait de l'initiation à la danse avec des intervenants du Théâtre du Muselet de Châlons. Ils sont ailés aussi à plusieurs représentations théâtrales dont l'une restera dans les mémoires puisqu'ils ont été acteurs pour leur plus grand plaisir. Dormir sur scène...

Les CE ont visité le salon de la gastronomie dans le cadre de la semaine du goût.

Puis tous les élèves ont participé au spectacle de Noël à Omey pour apprécier les farces de TARGET....



Enfin les Maternelles sont allées cette année encore au Cirque Educatif de Reins et à la Chèvrerie de La Chaussée-sur-Marne, tout spécialement en Mars pour admirer les « bébés chèvres » et les moutons et que « même la maîtresse en a pris un dans les bras la Puis ils ont terminé l'année scolaire en beauté avec un voyage à WOINBEY (Meuse).



Manifestations réalisées à l'école au cours de l'année 1999-2000 :

Participation au télédion à Pogny le 4 décembre 1999 :



Loto 3 Chepy, le 26 mars 2000.



Carnaval et goliter à Saint-Germain le 1<sup>er</sup> avril 2000



 Fête des Écoles à Pogny, lo. 17 Juin 2000 très appréciée des familles et des amis. Le bénéfice est de l'ordre de 10 LO2 F. Beile récompense 1



Nous avons décide de ne pas développer cos activités traditionnelles et avons préféré vous raconter avec l'aide de M. LECLERC, ce qui peut bien se passer à Bachat-Bouloud, lieu mystique de bien des générations. Tous les ans, on en parle, mais que s'y passe-t-II au juste ? Explications de M. LECLERC, sulvies des appréciations de ses élèves.



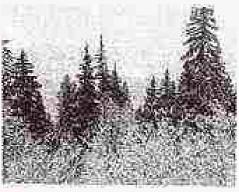








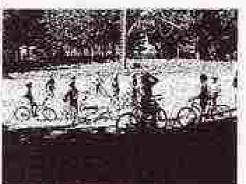
Bachat-Bouloud 29 mai au 9 juin 2000 POGNY-CM2

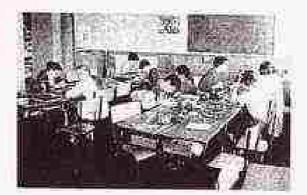














$\mathbf{G}$	AESCHBACH	Kenny	26-08-1989	70
F	BARRERE	Alexandra	05+04-1989	71
Ğ	BIGARD	Pierre	16-10-1989	72
G	BRIOIS	Evan	17-02-1989	73
6	CHEVALIER	Etienne	02-03-1989	74
G	CHEVALIER	Romain	29-12-1989	75
F	DANNEQUIN	Ségoléne	04-03-1989	76
F	DE SOUSA BRITO	Vanessa	31-05-1989	77
Ġ	DUCROS	Mathieu	05-06-1989	78
G	EXCOFFIER	Guillaume	23-11-1988	79
Ģ	HERISSANT	Quentin	10-11-1989	80
F	HOGUET	Lucile	05-03-1989	81
É	LAMBERT	Pauline	19-03-1989	82
F	LAMIRAUX	Marion	12-03-1989	89
Ģ	LECOMPERE	Yann	27-11-1988	84
F	LOUVET	Laura	21-09-1989	85
F	MALTRAIT	Angelique	15-03-1989	86
G	MARCOVECCHIO	Thibaud	03-11-1989	87
Ġ	RENAULT	Mathieu	20-03-1989	88
F	VALENTIN-HITTINGER	Floriane	13-01-1989	83

## Classe d'altitude du 29 mai au 9 juin 2000

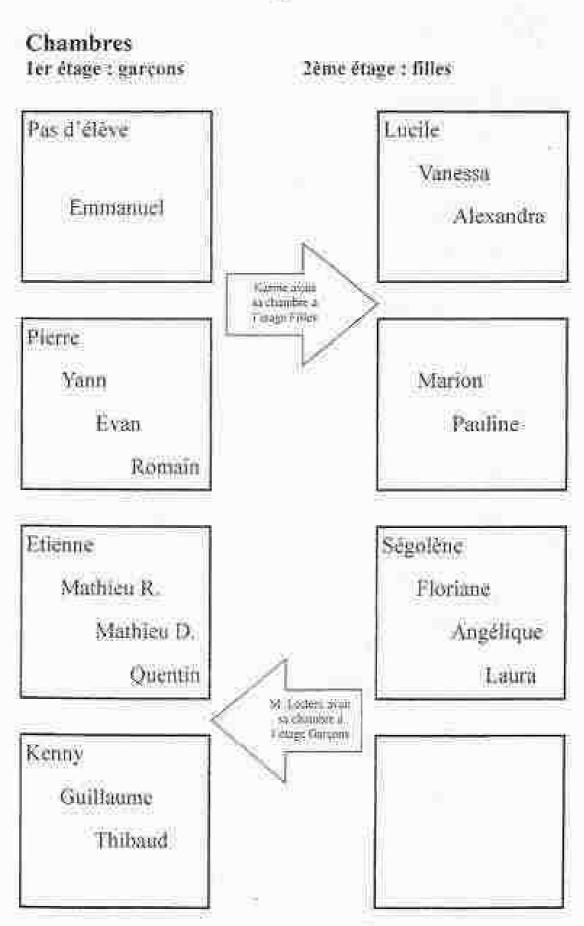
## Ecole de POGNY - CM2 : 20 élèves

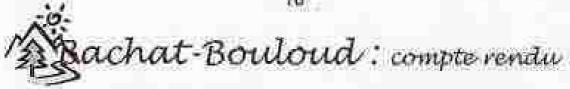
## Enseignant : Gérard Leclerc

Public concerné :les élèves du CM2 de l'Ecole de Pogny Encadrement : M. Leclere Gérard, instituteur Mile Moy, monitrice d'internat en poste. Mile Karine Miard, aide-éducatrice

M. Emmanuel Sibille, aide-éducateur les animateurs de Plein Air

Participation financière des parents : 850 F.





## lundi 29 mai 2000

depart de Pogny à 4 heures

3/4 d'heure d'arrêt à Beaune, 10 mn d'arrêt au péage de Gregoble Voyage sans probleme, aucun malade

arrivée à Bachat-Bouloud à midi pile

Repas à midi

consignes de Cathy, la monitrice "de vie" chulet : chambres : garçons au 1ºr, filles au 2ºre étage rangement du linge dans les annoires, tenue de plein air

Les cufants ant choist librement leur chambre, en s'engageant à né pas perturber la tranquillité des autres. Aucun comportement n'a été assez grave pour justifier le changement de chambre d'un perturbateur.

Pas de problème important.

Sortie vers 14 houres pour prise de contact avec le milieu proche. Réunion pour le maître pour coordination du séjour avec les autres classes.

Goûter - courrier - repas du soir (19 heures) - douche - lecture jusqu'après 21 heures.

Par la suite: l'organisation de la journée se fera selon 2 schémas différents :

Lever vers 7h45, petit déjeuner à 8h15 (infirmerie si besoin)

Classe le matin :

classe de 9h15 à 11b45

déleuner à midi

sortie de 13h30 à 16h30 - goûter - douche - étude

ou Sortie le matin :

sortie de 9h15 à midi

déjeuner à 12h30

repos et activités diverses

Classe, goûter et étude de 15 heures à 18h45 (douche après le repas) Repay à 19 heures

Veillée ou lecture : Extinction entre 21h30 et 22 heures

Les enfants, pour le plein air, devaient être mélangés avec une classe de Villeurbanne après avoir fait une première séance de chaque activité (escalade, VTT, promenade). A cause du temps incertain du 1er jour, ces premières séances ont été décalées et on est resté en 2 groupes de Pogny, un groupe filles et un groupe garçons.

Planning de séjour du 29 mai au 09 juin 2000

Oralet \$2 41:43

Classe de Syhaik et de Gérard

avec closed feimation le priomient galant

_		iuna.	marca.	mertredi	Janqr 1	Vendredi	somed) /	dimansh -
semaine	Conget MizeSti	Arriches.	Citrat	Adhy Spart.	Classic	Acta Goort	Glasse:	Notridate addreadades
and the second se	Apres-Mic	(eutilitation)	Active Technic Technical	Clooke	Active Opent	Quinta	Activ: Spint. "Leige"	Activities anomalaura
lère	Sennes.							

Hard Start	margrout	CUITE -	Veodretti
------------	----------	---------	-----------

Gigo					
Meting	30004	Addine Booth;	Clean	ARX: \$994	
Après Midi	Activ Spon. "Linge"	Classe	fictive Sport.	Carpe	25pr
Weiller					

Hordires de la journée/surveillances (Marne-Villeurbanne)

Chisee in	matio		Gidese J	annies-midl
dnimo? dur.s	Lavar	7个国际	Lenr	promoteur:
animateurs	Server at more	81-05	Peter de jeuras	drimateurs
control curra	Talietta/?+epondties	8945	Tailetta/Fréseration	strumst cut 1
and a ground	Classe	99415	Activités sportives	RTAPS/autogrant/intm.
		111/45	Chicage	minuteurs
-unimations	Dieser	12600	Semert -	2-Head three
53-003-0	12040-000	IEH30	(Cestonet	()dopridfotur#
unimateurs:	Change Fridamation	22465	10-22	
		131415	Temps calme	amend euro
ESR//degeniters	Activités sportives	CEHEL:		and the second second
	20220000000000000000000000000000000000	ISH00	Classe	#3580gmmnt
dismafeters:	Sellter	16HOD	1.	
		16415	Silve	erineginerif
orderatalizat	ductive/ bendle loome	161-60		C.Seefficture
Ter management	200002300202302302000	161445	Érixde:	1836795211
and German	Erode	17H45		
completers	200	199400	Steel	animations:
ammataura	Veiller	19H45	Vollee	enidiateurs.
unitations	Souther	21400	Castinie.	Condition (Conditional)
anny anno priori f	Extinction/nurt	211430	Extinction/mot	chim/ansaumant

#### mardi 30 mai

classe le matin-

Geographic : situation Bachat-Bouloud

cartes France, région, site, plan (Schotton d'échelle)

Français : montagne : vocabulaire - orthographe : liste

## sortie l'après maii

Escalade prévue supprimée à cause des conditions

Les 2 groupes sont allés au "Trou de l'Homme", un précipice vers

la vallée de la Romanalie de 1 200 m de dénivellation. On a mi la chance de voir un chansols et un bouquetin.

Avant la douche : exercice d'évaciantion des dortoirs avec utilisation de la descente de secours.

veillee jeux jusqu'à 21h30, concher à 21h45.

## mercredi 31 mai

## sortie le matin

un groupe en sortie nature, un groupe au VIT inversion des 2 groupes en milien de matinée

#### classe l'après-midi

mathématiques : échelles, plans et cartes français : retour sur la liste d'orthographe montagne : étagement flore et finne, adret et ubac

veillée jeux : "Brainstorm"

## jeudi ler juin (Ascension)

## classe le matin

vidéos : chamois et bouquetius (vas le mardi en sortie) marmottes

barrage bydroëlectrique

repetition rete

## sortie l'après-midi

escalade et déceniverte canne en allerantice

veillée jeu "Qui dit vrai"

## veadredì 2 juin

## sortie le matin

VTT allerné avec découvante nature pour les 2 groupes

## classe l'aprés-midi

mathématiques : lecture de plans - échelle - calcul de distance réelle lécture - grammaire : la marmotte des Alpes









Petite phile

an déhat

19.

veillée : lecture dans la chanture, veillée courte

## samedi 3 juin

#### classe le matin

mathématiques : voyage depuis Pogny : durées, vitesse moyenne vocaindaire et lecture sar montagne, pare national

#### sortie l'après-midi

Highlight - Promensile on alterniture

## gâteau d'anniversaire après le repas du soir

veillee (sauf pour 5 élèves pour bruit à l'infirmerie et leur maître qui a dù les surveiller au dortair).

#### dimanche 4 juin

lever 1/2 houre plus tard et petit déjouner amélioré sortie jusqu'au centre commercial de Chamrousse (souvenirs, teléphone) jeu de l'Oie géant avec questions à l'extérieur - film

veillée : cheval à ferrer et Baccalauréit

## lundi 5 juin

## classe le matin

mathématiques : Pourcentages - Calcul de distances réelles français : dictée et grammaire à purtir du texte sur pare national

#### sortie l'apres-midi

VTT pour la 172 journée pour les garçons, sortre découverte pour les filles-

veillee

## mardi 6 juin

## sortie le matin

toute în classe à Fontfroide : feu et clients dans în cabine.

#### classe l'après-midi-

montagne : le hois et ses diverses utilisations

oscalade : présentation sous forme de panneau (plus long que prévu)

veillee lecture

## mercredi 7 juin

#### sortie toute la journée

lae Achard - col de l'Infernet - gique-nique Cipite de Chancoosse (2.200 m) dans un nuege, aucune visibilité

Retour par Chomosse















20

Boum le soir avec la classe de CM1 de Villeurbanne



## jeudi 8 juin

sortie le matin

WTT pour la 1/2 journée pour les filles, porrie déconverte pour les garçons

valises en début d'après-midi

classe l'après midi

sortie pour identification de 5 résineux (exploitation au retour). travail manuel (sachet pour rameaux ci-dessus)

rangement du matériel de classe

bilan personnel exposé par chaque élève

veillee : loto avec distribution petits lots -

## vendredi 9 juin

adieux et départ à 9 heures repas à Beaune et visite de l'Archéodrome goûter entre Dijon et Troyes arrivée effective à 18h31 (prévue à 18h30)

Les enfants ont déctaré avoir niné. Peut-être pas au point de faire une semaine supplémentaire (4 auraient aimé prolonger), mais l'ensemble a été jugé positif. Le maître a transmistous les compliments reçus de la part de l'encadrement pour la bonne tenue d'ensemble. Il a lui aussi apprécié le séjour, avec un groupe facile, maigré les remontrances nécessaires et les tendances à l'indiscipline de quelques-ans.

On a appris la montagne, beaucoup mieux qu'en classe.

On a appris à viere ensemble, avec des copains nu des incomms, enfants ou adultes.

On a appris ou confirmé que la vie de groupe apportait beaucoup de joies, mais imposait également des contraintes qui tournent presque toujoies autour de deux objectifs :

- le respect des autres, la toldrance envers tous ceux qui sont différents.

- le respect de l'environnement

Tout cela est simplifié par la compétence des gens qui nous accueillent, leur disponibilité et leur gentillesse : moniteurs, personnel de service, monitrice "de vie"... Les lannes versées au départ ont confirmé leur attachement.

Grand merci à Karine et Emmanuel, ce dernier ayant dù nous quitter à miséjour pour poursuivre un examen.

Gros regret : Karine, comme Einmannel, comme l'instituteur, sont les adultes qui out accepté de partir. Ils ont quitté leur famille pour prendre en charge un groupe pendant 12 jours, 24 heures sur 24. Ils l'out fait bénévolement, avec pour seul objectif le plaisir de vois enfants.

Leur seul salaire : qu'on respecte ce travail, donc un minimum de reconnaissance et m petit merci (à vot' bon cœur, M'sieur dame).

Au retour, 4 familles sur 29 ont pris la peine de remercier et 5 enfinits, seuls ou conseillés par leurs parents, nous ont dit "Au revoir".

C'est pour vois dire qu'on n'est vraiment pas payé cher.





dens jeunes ch	11	
ied en partant : a randonisies. rime	đđ 1 j	Barbat-Bashood, c'est sugar. On va- nit vrainnen le coop d'y allier, Ce que 'ai préfère, c'est l'estalade. Tous les noniteurs étaient symps. En plus, le pay- age est superbe.
		Marion
	1	<ul> <li>A Brechot-Bouloud, on a fait de Pesonlade, du viño et des moultanness.</li> </ul>
		On est munté jusqu'à la Groix de Chamtoman. Ou est reputit voodradi 10 juio à 9 h et et est revenu à Pogtiy à 1831-30. Mathieu R.
n C L'escal dade en qu' des, an lan	Ien fevil nde, de i li y ovan ternamen	toulond, c'est superbe, fin inwitant, petit i line disparatonaizen : La-bout, en fait de a rondonnée et du VIT, A la cantine, tou contine repus duit délicieux, La serveuxe le Mimi, me bieu avec les autre citfants. Kenny
m almé. Les ma ques, la mentitra Le jeur du piqu antaot	niteura e lea d'Imie le projett	en a grimpé à la Crois de Chantrousse et Quéntin
idennée: La nor veifices: Les m Les mindagnes	arrigare ( ortificare	se, ou a fait da VTT, de l'escalade, de la itait honna et en s'amanait bien pendant étaiem sympse, en, nous sommes alles jusqu'à la Creix
		Pieceo
spirit et on s'amessait bien, Lo-haut, la nourti- ture àtait bonne et an y dormuit bien. A la fin de ségour, on a fait une tôte.		A Bachar-Bouloud, on s'est bien amusés Les monitéurs étaient sympa. Cathy, notre manitrice, noan a bou expliqué sur le village de Binchut- Houloud. On a foit de l'escalade, du VTT et de la inarche. En gros, c'était cool. Yann
nul Le paysag	e Stait 1	efforment
	l'ai préféré l'est ndonness. Ge e esse el Hommie, L'e monté juoqu'à l Aléxandra dude dude des. Le VII et l'e puiné, Les no Et les dine l'est puiné, Les no puiné, Les no puiné, Les no puiné, Les no véliées. Les no véliées. Les no véliées. Les no les montagnes thomosress. Il y annit pl pet et on s'a m Lé-haut, la r re était bome s veut bien. A la fin de s a fait une tite. Sue	<ul> <li>Pair prefere l'escandomess. On est adomness. On est atomness. On est sesse</li> <li>Phiomme L'escolade, monte junge'à la Croix Alexandra</li> <li>Alexandra</li> <li>Alexandra</li> <li>Alexandra</li> <li>Alexandra</li> <li>Le VIT et l'escolade, dei es qu'il y some falles.</li> <li>Le VIT et l'escolade, dei es qu'il y some falles.</li> <li>Le VIT et l'escolade, pairoit Les monitours o ques, te monitours o ques, te monitours o ques, te monitours o ques, te monitours o ques. Les monitours o ques. Les monitours les monitours o ques. Les monitours sources. Les monitours veißles. Les monitours les monitours les monitours donnée. La sourripure veißles. Les monitours donnée. La sourripure veißles. Les monitours intait sources.</li> <li>S grant plain de get es on s'amesart en dant bonne et on y nout then. A la fin de séjour, s fan une tite.</li> </ul>

Bachat-Bouland, e'était super : le massif de Belledonne, de notre chatet, e'était une vue superfie. Le VTT, l'escalade, les randonnées, c'était hyper-pixél. La noarriture, les chambres, on ituit vrainceir logéa comme des rois.

On a passe 12 jaura formidables. Pauline J'al adiré l'estalute avec Alais et Jean-Chude. J'al bles aimé le VTT avec Bisot, les randomès avec Anac-Marig, Jean-Chude et Alain, C'était super.

Prienne:

Fai toorvit ce séjour coòl, on s'est vraiment him amend, quand on a fait de l'estalade avec Jean-Claude et du VTT avec Bison. Un jour, on est parti trate la parmie du mantagne. Tour le monde était gentji avec noon.

Septeme

Le temps duit superbe. Les repas était bons et les activités comme l'escalade, le VTT, les randor, mail m'ont hien plu. Les moniteurs et monitrices sont très reols. Nou avons de saper souvenirs.

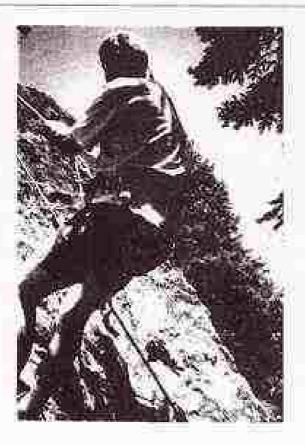
#### Mathieu D

Fittals contento de partir à Bauhat-Boulend, l'ai tout trouvé mognifique. L'aime bien les randonnées mais à force, je n'ai plus aimi. Un jour, un est parti, tous existenble toute la journée pour aller junqu'à la Croix de Chamrousse. On a fait du VTT, on a monté des grandes pentes, p'ituit vraimme due. On a fait aussi de l'estadade, c'était cool. On a ou înte mobilities d'internat : Cathy, Alais et Anne-Marje aux randonnées, Juni-Chaide et Alaus à l'estalade, Bian au VTT, Mini et Zota pour servir des repas et Insbelle à l'informerie.

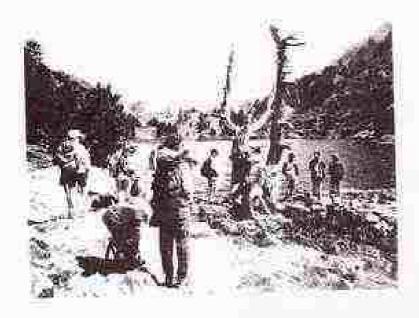
Angelique

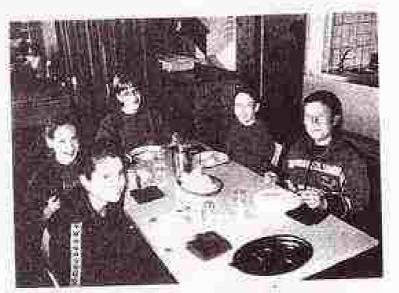
A Bachat-Beoleud, on s'est bies écleté. Le séjour trait super. On a fait des randomnées, de l'esenlade et du VTT. C'est ce que j'ai préféré. On est allé jusqu'à la Croix de Chamrousse, il y avait plein de courges, on a même entendu des grosses pleives tombre de la worongne. Il y un a qui cot eu très peur,

Lugile



Le maitre prend de l'altitude---





Carrense, la montagne.....



Vanessa southe

ses 11 bougies !

## REMISE DE DICTIONNAIRES. VERSION « 2001».

La tradition s'installe et nos futurs collègiens ont reçu cette année chaque un dictionnaire, édition 2001. Une petite réception réunissant, enteignants, élus, parents, enfants a été organisée par le Président de la Communauté de Communes à Pogny, la veille de la rentrée 2000-2001. Chaque maire a remis aux futurs « de » de son village, l'ouvrage inédit. A Omey, étuient concernés : Ségolène DANNEQUIN, Vanessa DE SOUSA, Floriane VALENTIN-HITTINGER, Kenny AESCH8ACH et Jérémy GIGNON



 Groupe des fixturs 6° de la Communauté de Communes de la Vallée de la Craie

Enfants d'Omey +













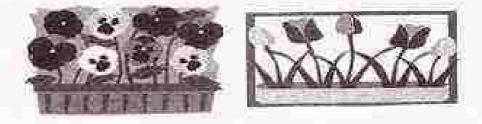
## LA VIE ASSOCIATIVE

## FLEURISSEMENT 2000

Innovation cette année, car pour la seconde participation de notre commune au concours, trois inscriptions de particulier ont été enregistrées au Comité Départemental du Tourisme.

Merci à ceux qui fleurissent et embellissent même pour leur plaisir personnel : ceia rend encore plus agréable notre environnement et notre village.

Notre commune à dans ce domaine réalisé des efforts rue de la Garenne et maintient la pression sur le fleurissement et l'entretien commencé depuis une décennie maintenant i 1 i JPB.



## ASSOCIATION : CENTRE CULTUREL LAIQUE d'OMEY.

REGLEMENT de LOCATION de la salle des fêtes adopté à l'UNANIMITE lors de l'Assemblée Générale du 19 novembre 1999.

Ce règlement s'applique à TOUS : habitants d'Orney ou d'ailieurs. Mime Jocelyne RAULT, qui assure bénévolement la gestion de la location de cette salle (elle ne perçoit aucune rémunération) a été chargée – par le Bureau et la Présidente du CCL, de faire appliquer rigoureusement ce règlement. Il est inadmissible de s'en prendre à sa personne. Les personnes qui louent la salle en acceptent le règlement des le départ ou bien s'adressent à un autre loueur.

Si vous avez retenu la saile des fêtes pour une journée ou un week-end,

1 - Renseignements utiles :

Vous disposer du teléphone pour la sécurité :

ě.	Sapeurs-pomplers :	1.8
а.	SAMU :	15
ж.	CGEau :	03 26 74 12 77
	EDF Dépannage :	03 26 74 51 28
	Gendarmerle Vitry-la-Ville :	17 ou 03 26 67 74 44

2 - Responsable de la salle.

L'utilisateur devra prendre contact - pour la location et la remite des clés avec la responsable de la salle :

Madame Jocelyne RAULT 4, rue G. Brassens 51240 OMEY

Tél. 03 26 67 76 64 (le soir après 19 heures) (éviter n'importe quelle heure de la journée)

La responsable de la salle vous remettra les clés contre un chèque de caution (du même nom que le chèque de location) de 900 F libellé à l'ordre du CCL d'Omey et après avoir effectué ensemble un état des lieux en 2 exemplaires. Le chèque de caution ne vous sera rendu qu'après un nouvel état des lieux et la restitution des clès.

A votre disposition :

- Line cuisine avec chambre froide, cuisinière, congélateur, grande table.
- Un bar.
- 82 chaises, 30 plateaux de tables rectangulaires, 8 plateaux d'angle

Ne sont pas fournis :

.Nappes	.Prodults d'entretien
.Valsselle	Papier toilette
Sacs poubelles	Autres mobiliers

Vous êtes prié(a) :

1) De laisser un passage devant les lisues de secours,

2) De ranger chalses et tables nettoyées comme vous les avez trouvees,

 De rendre la salle et autres pièces utilisées (tollettes notamment) dans leur état initial (c'est-à-dire propres) : murs, vitres et plafonds sans sallssure, rayure, nl adhésits collés ou punaises,

4) De ne pas occasionner de tapage nocturne vis-à-vis des riverains de la salle des fêtes,

 D'évanuer tous déchets à l'aide de sans poubelles suffisamment solides et correctement fermés.

6) <u>De déposer les verres dans la benne de récupération prévue</u> à cet effet, ou de les remporter,

 De vérifier la fermeture des issues de secours, des portes, des fenêtres, de l'eau, du gaz et des éclairages avant votre départ.

Tout manquement aux points 2,3,5,6,7 pourra entraîner la non restitution du chéque de caution.

Oucloses mesures :

Scène :	5,9 m x 3,4 m
Salle :	12 m × 9 m
Partie allongée :	3 m × 14 m
Table :	1,2 m x 0,8 m (solt 4 personnes /table)

#### CONTRAT de LOCATION.

 Il ne pourra être organisé, dans les locaux loués, que des solrées ou des manifestations à caractère privé, et à but non lucratif.

#### 2. Les tarifs en vigueur sont les sulvants :

Habitants d'Orney*	Deminideurs extérieurs
100 1	300 F
300 F	900 5
	100 F

\*Le tarif location « habitants d'Omey » est appliqué :

- aux résidents à titre direct et/ou qui paient la taxe d'habitation.
- pour le baprême ou le mariage d'un enfant (et non d'un petit-fils ou d'une petite filie).

Pour les habitants d'Omey qui auront loué la salle des fêtes en leur nom mais pour une tierce personne (habitant à l'extérieur d'Omey) et qui auront donné un faux motif de location, le chèque de caution ne sera pas restitué.

- Toute réservation ne sera effective qu'accompagnée du chèque de location qui sera encalisé immédiatement.
- 4. Un chèque de caution de 900 F (qui doit porter le même nom que le chèque de location) sera demandé lors de la remise des clés la veille du jour précédant la manifestation, ceci afin de garantir l'utilisation correcte des locaux et du matériel. Il ne sera rendu qu'à la restitution des clés au plus tard le lundi à 19 heures après état des lieux et qu'en l'absence de toutes dégradations matérielles.

En cas de désistement de dernière minute (saul cas de lorce majeure) le Centre Culturel Laïque se réserve le droit de conserver le montant de la location.

5. La location comprend uniquement :

- l'utilisation de la grande salle et de ses annexes : bar, cuisine, vestiaires, sanitaires,
- les tables, les chaises et les bancs.

6. Les locaux et abords devront être rendus propres : tables et chaises nettoyées et rangées, sols balayés et lavés (*prévoir produits d'entretien, papier toilette, lavéttes,... qui ne sont pas fournis),* murs, sanitaires lavés et désinfectés, portes vitrées nettoyées, poubelles vidées, nettoyées et sorties. En cas de nettoyage incomplet, un ménage de finition sera facture.

 L'udilisateur sera financièrement responsable de toutes les dégradations occasionnées lors de la manifestation. Une assurance responsabilité civile est vivement conseillée.

8. La place située à proximité de la salle des fêtes sert de parking.

- Il est rappelé qu'à partir de 22 heures, les volsins sont en droit de faire constater par les autorités, les situations de tapage nocturne (rappel : pétards et klaxons sont interdits dans la commune).
- 10. Consignes à observer :
  - Laisser les issues de secours libres de tout accès
  - En cas d'incendie ou d'accident, appeler :

18

- SAMU: 15
- Pomplets :
- Docteurs : KLEIN-WEISS
   Docteurs : OPOCZINSKI
   Discreteur : OPOCZINSKI
  - 03 26 72 94 76 03 26 67 70 46 03 26 67 71 20
- L'Association « Centre Culturei Laïque » comportait 102 adhérents en 1999-2000 : 90 adultes et 12 enfants-adolescents de moins de 17 ans.

Docteur : PEROTIN

Merci à toutes celles et ceux, qui par ce geste, font vivre l'Association. LL.

Rappel des activités du C.C.L.

. Section « Jeunes »

Responsables : Aurélie BRIGNOLI et Emmanuel CHAOMLEFFEL.

. Ateller peinture : ouvert tous les maritis de 20 h 30 à 22 h 30. \* Responsable : Mathilde PETIT.

Club des Loisits : nos ainés se retrouvent le vendredi de 14 h à 18 h
 \* Responsable : J. BORDOGNA.

<u>Bibliothéque</u> : prét gratuit de livres divers : plus d'un millier de fitres. Ouverture : le Vendredi de 17 h 45 à 18 h 15.

Responsable : H. AUBOURG.

 <u>Réunions du conseil municipal</u> : elles ont lleu – sur convocation - le vendredl à 20 h 30 et sont publiques. Bienvenue à toutes et tous.

## **REVEILLON** de la SAINT SYLVESTRE.

Plus de 140 convives, des 20 heures 30, ont investi la salle des fètes le 31 décembre 1999 pour « affronter » Saint-Sylvestre, mémorable, « Eléctric Music et son Djii » étalent à la hauteur de l'événement, ce qui fit oublier un repas médiocre qui s'inscrivit dans la durée. Au petit matin, après enchaînement de flûtes 2000 accompagnées de son champagne royal, plus de la moltié de ces convives n'étalent point fatigués par cette folie nult historique et ce n'est que vers 11 heures le 1° Janvier 2000 que les portes se sont refermées pour nous laisser entrer vers la fin du siècle et du millénaire. JPB.

## GALETTE DES ROIS.

C'est près d'une centaine de villageoises et villageois qui se sont retrouvés le santedi 22 janvier 2000 pour être le monarque – même quelqués minutes - symbole de puissance, de fête, et d'argent. Els oul, mais de temps est fini l Qu'importe on pest topiours réver...LL.

#### CONCOURS DE BELOTE.

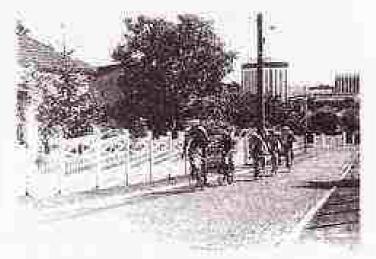
Le Club des Loisirs avait enregistre 60 inscriptions pour cette réunion toujours conviviale et dotée - cette année encore - de nombreux lots. LL.

## VOYAGE dans les VOSGES.

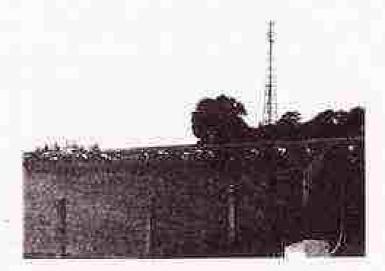
Pfalheureusement, le voyage à la Fête des Jonquilles à Gérardmer n'a pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant de participants. A.B.

## JOURNEE du CYCLISME : 25<sup>eme</sup> Edition et Exposition de Peinture.

En ce 21 mai 2000, la Municipalité et le Gentre Culturel Laïque et la Pédate Châlonnaise (F.S.G.T) s'enorguellissalem de fêter la 25<sup>mm</sup> édition de la journée cycliste. Encore beaucoup de succès grâce aux bénévoles, aux organisateurs, aux participants petits et grands, aux sponsors. Que vivent le sport, et le cyclisme.



Et la longue file s'étire....



## 9 JUILLET 2000



Hounein's not incleas : Nane GORGDET, M. GOUET Lucion, Maie DELICHERE



Line partie des annières

#### 14 JUILLET 2000.

Dicton : « Jamais en Juillet secheresse n'a cause la moindre tristasse ».

La Municipalité, dans le cadre de la continuité des festivités de l'An 2000 (après l'organisation, au Centre Culturel Laïque, d'un reveillon que la tempéte n'a pas annulé, et la remise d'une bouteille de collection tirée à 110 exemplaires), avait souhaité une manifestation plus longue que d'ordinaire.

Celle cl débuta, maigre un 14 juillet pluvieux où Dame Météo n'a pas été très coopérative, au Monument aux Morts à 10 heures 30.

Après le recueillement qui sulvit le dépôt de gerbe, l'appel des morts et la Marseillaise, Monsleur le Maire, dans son discours pour cette date hautement symbolique, remercha l'assistance pour son patriotisme à la commémoration des valeurs républicaines. Il signala sa déception de ne pas voir d'enfant à cette cérémonie. Il est vrai que le piquenique, organisé à Givry-en-Argonne par la crèche retenait cette jeunesse allieurs. Monsieur le Maire remercia les porte-drapeaux et particulièrement Monsieur Lucien GOLIET pour ses 20 au de porte-drapeau des Anciens Combattants de la Guerre 1914-1918 pour le Comité d'Entente Orney-Pogny. Désormais, c'est à Monsieur Louis HANCE que revient cet honneur. Monsieur le Maire remercia les Sapeurs-pompiers pour leurs actes de patriotisme lors de l'après tempête et compatissait à leurs côtés pour toutes les pertes en hommes que ceux-ci venaient de subir en France cette démiére semaine. Cette cérémonie, comme à l'accoutinnée, rassembla les participants au Vin d'Honneur.



A 13 heures, ce fut ensuite un barbecue préparé par la Municipalité qui convia les habitants à la salle des fêtes.

A 21 heures 30, un bai avec musiciens et chanteur : « les Bal'Adins », continua un 14 juillet mémorable jusque vers les 4 heures… Merci à tous pour votre participation à cette manifestation. JPB.

## FETE PATRONALE des 23 & 24 SEPTEMBRE 2000.

Maigré le référendum décidé par le Président de la République qui a ténu à l'écart de la place les Conseillers Municipaux, le dimanche de la Fête Patronale a batur son plein. Pourtant, Monsieur le Maire, en raison de troubles d'ordre public avait arrêté à 2 h 30 le bai du samedi soir. Les « casseurs » et les « fauteurs de troubles » n'incitent pas à la fête et découragent de nombreuses Municipalités. Ceux-ci et ceux-là nuisent aussi aux résultats des attractions foraînes. Beaucoup de villages ont déjà supprimé cette manifestation.

Toutefois, le Dimanche a tenu toutes ses promesses, avec le beau temps aldant. Pour marquer le millésime 2000, la Municipalité a offert un spectacle pyrotechnique de belle tenue aux dires des villageois et au-delà... (Pour information, le coût s'élève à 7 740 F TTC). Bilan de la fête patronale

	Dépenses	Recettes
Samedi : entres		3 121,00
Samedi et Dimanche - turvette		23 315,60
Publicité Journal l'Union	1 097,93	
Aulmation Musiciens	5.100,00	
Vigiles – samedi şolx -	1 578,72	
Facture bolssom diverses	6 323,13	
Pactore Champagne	8 074,00	
East, bieres (sur stock)	74,20	
Maneges, confisertes enfants écoles	365,00	
Droits d'auteur SACEM	795,32	
Factore nettoyage salle	956,80	
Divers : collation, papier, gcoter	183,60	
TOTAL	24 553,70	26 436,80
Bénéfice	1 \$83,10	

Pour cette demière année du millènaire, les Jeunes d'Omey étalent encore au rendez-vous pour la confection et la distribution des lieurs à l'occasion de la Féte Patronale. Toujours aussi motives, ils ont contribué à leur façon à cette manifestation et ce fut comme tous les ans une manière de réunir la jeunesse afin de mieux faire connaissance – car même dans un petit village comme le nôtré, nous apprendrs tous les jours à neus contaitre -. La discussion reste encore le médieur moyen de se découvrir. Ce contact à continué de s'épanouir lors de la distribution au sein du village. Nous en profitans pour remercier les Onivats et Omyates pour leur bon accueil et leur générosité qui nous permet de faire d'autres activités au sein du village et de montrer notre capacité à entreprendre et à nous responsabiliser. AB.

La somme de 2 060, 55 F (*fleurs*) a cté versée au compte de la séction « Jeunes ».

#### HALLOWEEN :

Comme je m'y étais engage dans le bulletin municipal n° 10 « Lettre du Maire », l'al soutenu l'initiative de Catherine COLLOT qui est venue spontanement se proposer pour organiser Halloween « version 2000 » quelquet jours veulement avant le 31 octobre. Merci à élie ! Car même sans adhérer à l'association CCL, les bonses volontés existent. La tenue et la réassite de cette manifestation en sont la preuve. Je remercie par la même occasion tous les bénévoles qui – encore pas assez nombreux, mais courageux - oeuvrent pour que toures les festivites prévues au calendrier aient lieu pour le plaisir de tous. JPB.



## SOIREE CREOLE.

La soirce créole du 28 octobre 2000 a bien eu lieu. C'est dans une ambiance de soleil et d'exotisme que plus de 100 personnes sont venues s'amuser, danser et goûter aux spécialités créoles. Un magnifique décor ornait les murs intérieurs de la salle des fêtes. Celui-ci avait été confectionne par la jeunesse qui nous a exposé ses talents. Nous remercions tous les participants de cette solrée pour l'esprit de fête qu'ils ont apporté. A.B.



Jolles tables, Jolles décorations

## TELETHON.



Les malades, les chercheurs et l'AFM remorcient Ry Communi (Onry) Après le téléthon des 3 et 4 décembre 1999 qui s'est déroulé avec succès à Pogny et qui a rapporté la somme de 44 111 F, ce fut au tour d'Omey de recevoir le téléthon les 8 et 9 décembre 2000.

Apporter sa contribution par l'organisation d'une grande fête populaire, tel est l'objectif de l'association créée et présidée depuis 6 ans par M. Vincent DOMMANGE à l'échelon local. Son but est d'être - pendiant 24 heures - auprès des parents qui osent, des parents qui veulent sauver leurs enfants et qui ont mis en marche la plus importante machine de solidarité qui ait vu le jour en Europe.

Il n'y a pas de petites idées : Il y a la générosité ! Aussi, cette association aidée et composée de délégués motivés des six communes : Moncetz-Longevas, Chepy, Saint-Germain-la-Ville, Vésigneul-sur-Marne, Pogny, Omey et avec l'implication soutenue des sapeurs-pompiers et sympathisants de La Chaussée-sur-Marne, a mis en place un village téléthon à Omey cette année. Toutes et tous avez répondu généreusement à cet appel. Associations diverses, motards, pécheurs, sapeurs-pomplers, particuliers, ont œuvré pour distraire la population et assurer la réusilte de ces 24 heures non-stop.

Un grand merci aux bonnes volontés et amis du téléthon qui ont permis de réunirla somme de 44 431 F qui a été versée à l'Association Française contre les Myopathies. 198.



#### INFO 18.

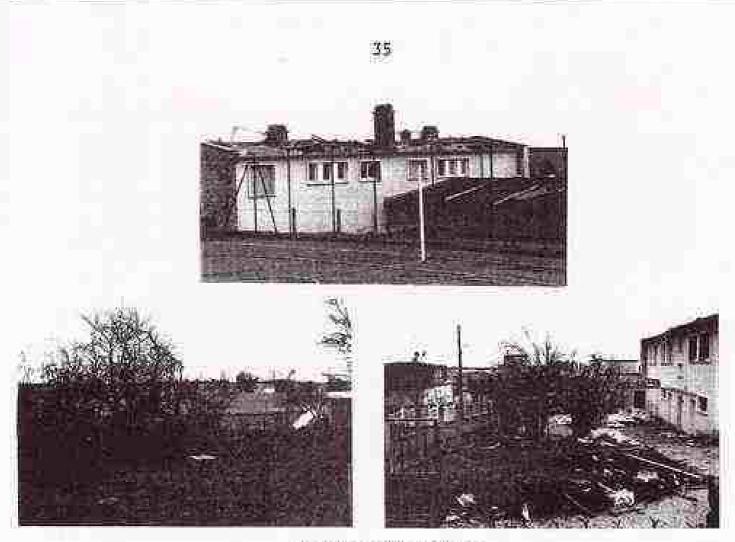


#### AMIS SAPELIRS-POMPIERS !

Nous. remercienons jamais asset votre sens des autres, car votre dévouement lors de la tempête du 26 décembre 1999 a engendré un grand mouvement de solidarité, rassuré, et sorti de sa torpeur notre village. Vot Initiatives (tronconnages, bichages, déblaiements, remplacement de milles envolées du toit des maltons des personnes seules ou âgées, ou en vacances) - an dela de vouve devolr - ont trangullise la population d'Omey, Vous avez étéformidables 111



la malson de Mine REGNAULT



Une vue partielle des dégits

## EFFECTIF :

Le 17 juin, était renouvelé le contrat pour cinq aas des sapeurs : Jacques BORDOGNA, Michei COSQUER, Claude DRALEZ, du caporal : Joël PERRAULT et du sergent : Jean-Paul BRIGNOLI.

La nouvelle domiciliation de Stéphane CHAOMLEFFEL l'a conduit à démissionner le 1\* Août.



Stephane et Nadine honorés par les Sapeurs-pomplers

#### FORMATION.

Trois dipiômes furent remis lors de la Sainte-Barbe, le 16 décembre dernier, organisée par le Président de l'Amicale, le sapeur Michel CONROY. Jean-Paul BRIGNOLI, accompagné du caporal Joël PERRAULT, félicitérent le sapeur Emmanuel CHAOMLEFFEL, reçu à la formation de base le 20 mai et pour sa réussite à la formation de secourisme (A.F.P.S.) le 22 novembre durant son service militaire. Ils félicitérent aussi les sapeurs Fabrice GAUVAIN et Thierry GIGNON pour leur diplôme de Formation de base qu'ils ont solvie du 8 avril au 13 mai au C.S. La Chaussée-sur-Marne avec teurs collégues. Encore tous nos remerciements pour le dévouement de tous ces volontaires.



#### Les réciplendaires

#### DOTATION MATERIEL

Le Consell Municipal, suite à la tempête, a doté le C.P.I d'Orney, d'un kit antichute malette, d'une échelle double et de produit guilpicide, ceci pour une somme de 5 724,99 F.

Un achat de tenues : képis, vestes, vareuses, pantalons, pulls, ceinturons et bottes) pour une somme de 3 078,58 F est venu compléter le nécessaire.

Est en cours d'installation : un poteau d'incendie nouveau le long de la RN 44 afin de couvrir en moyen en eau un secteur déficient du village et le remplacement d'un second : rue Langevin, qui était défectueux.

Dernière minute : le contingent incendie qui sera à payer par notre commune au Département pour 2001 est de 33 525,24 F, somme qui sera inscrite au prochain budget primitif.

#### NECROLOGIE

Lin ami nous a quitté le 29 mai : Jean ARNOULD, Enlevé rapidement aux sient et à noire affection par une maladie implacable, Jean restera toujours dans la mémoire de ceux à qui il a régalé le palais et qu'il a rencontrés. A toute sa famille nous renouvelons ici nos sincères condoiéances. JPB.

37.

## REGARD SUR LE PASSE ....



Délibération reprise dans un registre de 1895

Session extraordinaire du 7 Juliet 1895.

L'an mil hult cent quatre vingt quinze, le sept juillet à midi et deni, le Consell municipal de la commune d'Omey s'est réuni à la mairie sour la présidence de M. Ponsard Edouard, Maire, et en vertu de la convocation faite le quatre juillet mil hult cent quatre vingt quinze.

Présents : M. M. Pomard Edouard Maire, Lebiant Charles, Debeury Alphonse, Commény Jules, Bally Eloi, Viart Edmond.

Absents : M. M. Vallet Emile, Montel Emest, Debeury Isldore, Ponsard Raymond (régulièrment excusés lesquels forment la majorité des membres en exercice et dit élu pour remplir les fonctions de secrétaire M. Viart Edmond qui accepte.

M. le Président Invite l'Assemblée à déllbérer sur le programme de la lête nationale.

Après discusion, le programme de la fête a été ainsi arrêté :

 6 coups de canon seront tirés à l'aurore et 6 coups au coucher du solell le 14 juillet
 2\*) Une distribution de banbons et de gâteaux sera faite aux enfants de l'école d'Omey.
 3\*) Une réunion du Conseil municipal aura lieu à la maison commune pour lêter la date du 14 juillet.

4°) Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons dans la soirée. 5°) 5°il est possible un bal public sera installé sur la place publique du village.

Monsieur le maire est autorisé à prélever sur les fonds des dépenses imprévues la somme nécessaire à la célébration de cette fête patriotique.

Fait et délibéré en seance les ans mois et jour cl-dessus. Et ant signé les membres présents.

La présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie.

Sulvent les signatures, E.V. 11.

# DROITS ET DEVOIRS



## LE PACS

Il a failu 8 ans de gestation avant que ne soit adopté le pacte civil de solidarité (PACS) le 15 novembre 1999.

Le PACS est un nouveau thre d'union à tous ceus qui ne veulent ou ne peuvent pas se numer et qui ne se contentent pas du concubinage. En voici les fignes essentielles,

C'est un contrat entre 2 personnes majeures de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune.

La déclaration, faite au tribunal d'instance du lieu de résidence, est enregistrée sur un registre spècial, avec transcription au gréffe du tribunal du lieu de naissance de chaque partenaire.

Les bénéficiaires se doivent une aide mutuelle et matérielle fixée par le pacte. Ils sont solidaires des dettes contractées pour les besoins de la vie courante. Le régime des biens acquis à titre onéreux est l'indivision sauf stipulation contraire.

Le PACS peut être rompu d'un commun accord ou par l'un des partenaires. Si l'un d'eux se marie ou décède, la pacte prend fin automatiquement et la mention est inscrite en marge de l'acte initial.

Les conséquences de rupture sont réglées par le juge lorsqu'il y a des désaccords.

En cas de décès, ou d'abandon de logement, du titulaire du bail, l'autre partenaire bénéficie d'un transfert du droit au bail.

La Loi prévoit une imposition commune sur le revent au terme de la 3ª année.

Les dispositions du Code Civil qui concernent les époux notamment en matière de succession ou de libéralités ne sont pas transposées aux partenaires llés par un Pacs. La Loi réduit les droits de succession et donation, sous conditions d'une durée de 2 ans de PACS à la date du décès ou de la donation de taux d'imposition est lisé à 40 % jusqu'à 100.000 F taxables, à 50 % au-delà, et l'abattement platonné à 300.000 F en 1999, 375.000 F à partir du 1\* lanvier 2000. Enfin, les partenaires d'un pacte civil de solidarité seront soumls comme les concubins actuellement, à une imposition commune au titre de l'Impôt sur la fortune; Pour information, ce texte n'a été adopté que par l'Assemblée Nationale conformément aux dispositions de l'article 45 alínea 4 de la Constitution, E.V.

### LES FICHES D'ETAT CIVIL

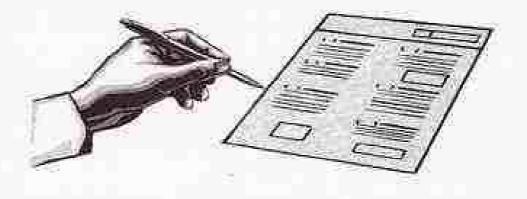
Logiquement, à compter du 1" décembre 2000, la fiche d'état civil a été supprimée de notre vocabulaire. Et oui, logiquement... car certains organismes l'exigent toujours au mépris de la volonté générale.

Et out, la presentation de l'original ou d'une photocopie du livret de famille, de la carte nationale d'identité du du passeport en cours de validité doit suffire.

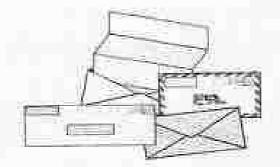
Les justificatifs de domitile (factures EDF, France Télecom) ne doivent plus être demandés sauf, pour l'inscription sur une listé électorale, ou dans un établissement scolaire, pour l'obtention d'une plèce d'identité ou d'un titre de séjour. E.V.

### SE PORTER CAUTION

Attention votre engagement est conclu pour une durée précisée dans la formule de cautionnement. Si tel est le cas, la personne qui s'est portée caution ne peut pas dénoncer son contrat unilatéralement durant la durée prévue. Par contre, si le cautionnement est accordé pour une durée indéterminée, l'engagement peut être révoqué à tout moment sous réserve que le garant informe le créancier par lettre recommandée avec accusé réception. E.V.



# INFORMATIONS DIVERSES



## GRACE à L'INSERT, moins d'impôts

Si vous installez soit un insert de cheminée, un poèle en fonte ou un foyer fermé, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts au titre d'acquivition de gros équipements, même si ces appareils sont destinés à être utilisés comme chauffage d'appoint.

Le crédit d'impôt est égal à 15% du prix des équipements retenu dans la limite de 20.000 F pour une personne seule ou 40.000 F pour un couple marié. Les contribuables concernés ont jusqu'au 31 décembre de la 3' année qui suit le paiement des dépenses pour effectuer une densande auprès des services liscaux. Cette mesure concerne les factures établies entre le 1" janvier 1997 et le 15 septembre 1999, puisque, depuis cette date, ces équipements bénéficient du taux réduit de TVA à 5,5 %. E.V.

### LA TELEASSISTANCE, vous connaissez ?

La téléassistance existe depuis environ une quinzaine d'année et permet à beaucoup de personnes de vivre avec plus de sérenité.

Son système allie moyens techniques et humains pour vous venir en aide à tous moments et en toutes circonstances. Vous pressez un bouton et vous vollà en contact avec quelqu'un qui va tout mettre en œuvre pour vous alder au mieux et le plus vite possible.

Un transmetteur est fixé sur la prise de téléphone, il est doté d'un micro trés tensible et d'un haut-parleur. Lorsqu'il est activé, après avoir déclenché l'alarme, voits dialoguet avec une centrale d'appeis sans décrocher l'appareil d'où son intérêt. Lors de son installation le téchnicien se doit de pratiquer plusieurs essais pour en assurer le bon fonctionnement et vérifier la portée des appareils.

Un émetteur, petit boltier, est porté autour du cou de la personne sous forme de médaillon, ou de bracelet-montre sur lequel il y a un bouton d'appel. Il suffit d'appuyer sur celui-ci pour communiquer aussitor avec la centrale d'appei et ainsi déclencher l'alerte d'un danger sans devoir faire de numero téléphonique.

Dans un 1° temps, votre appel est géré par une personne de proximité à laquelle vous aunéz donné votre clé. Elle interviendra immédiatement à la demande de la Centrale. Cette personne viendra se rendre compte de votre problème. En cas d'absence de votre bon samaritain, ce sont les services de secours qui sont appelés si vous n'étes plus en mesure de répondre et de vous exprimer. La téléassistance sert à ça l

Les centrales d'appels sont à l'affût 24 h sur 24, comme les pompleis ou les urgences. De plus vous êtes identifié immédiatement sans devoir vous présenter. En cas de malaise, si vous avez l'instinct d'appuyer sur l'émetteur, vous pouvez être sauvé sans rien devoir faire de plus. En outre, les centrales d'appels vérifient régulièrement le bon fonctionnement de votre installation. Voici les principaux opérateurs :

- PRESENCE VERTE: (Groupama, MSA), les Mencuriales, 40 rue Jean Jaurés, 93547 BAGNOLET Cédex Tél: 01.41.63.86.89
- GTS (Mondial Assistance), 81 rue Pierre Sémard 92324 CHATILLON CEDEX. Tél: 01.46.12.12.12
- FILIEN (assoc. D'aide à domicile en milleu rural), Tour 19, Pré-L'Évèque, BP 219 -55105 VERDUN Cédex Tél : 03.29.86.77.77
- EUROP ASSITANCE France, Téléassistance, 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS Tél: 01.41.85.86.35
- FIL BLEU (Axa assistance France) 12 bis boulevard des Fréres Voisins, 92798 ISSY LES MOULINEAUX Cédex 9. Tél: 01.55.92.41.50
- ASSOCIATION EQUINOXE, 159 rue de Charreton, 75012 PARIS, Tel: 01.44.73.87.77
- SERENA (Mail), 100 avenue Salvador-Allende, 79000 NIORT. Tél: 05.49.3.24.00

Il existe des contrats signés pour une période de trois mols, renouvelables tous les mois et d'autres où l'on s'engage pour un an. Dans cette hypothèse vérifiez bien les possibilités de résiliation anticipée. Elle se fait toujours par écrit, avec un préavis variant de un à trois mois. Une simple lettre suffit, toutefois, il est plutôt recommandé de l'autresser en recommandée avec accusé réception.

Attention, curtains opérateurs exigent que vous assuriez le matériel (contre le vol, l'incendie, la surtension électrique). Vérifiez si cela est prévu dans votre multirisques habitation. Et faites-vous préciser ce que comprend la maintenance (remplacement des piles, du cordon, etc). Vous devez restituer le matériel en bon état, faute de quoi vous encourez des pénalités.

Sur ce demier point, des spécialistes du droit vont étudier ces contrats d'autant plus qu'ils s'adressent à des personnes ágées, plus vulnérables. E.V.

## INSCRIPTION DES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

# AU SERVICE NATIONAL

Ceux-ci doivent s'inscrire en Mairie dans le mois de leurs 16 ans. Se munir du livret de familie des parents

## RECENSEMENT MILITAIRE.



Celul-ci donne des droits :

- Inscription sur les listes électorales
- Appel preparation à la défense (]APD)
- Inscription aux examens et concours
- Permis auto et moto.

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, FAITES-VOUS RECENSER à la MAIRIE.

Le récensement est obligatoire. Informez-vous dans votre mairie ou sur internet : http://www.defense.gouv.fr JP8

### RECENSEMENT de la POPULATION.



Omey compte désormais 257 habitants au 1" janvier 2000

En 1870, Omey comptait 140 habitants.

Il y a 100 ans : année 1901, voici ce que l'on pouvait lire sur la commune d'Orney :

A 15 km de Châtors - ① Side Pogny —gare de Vitry-la-Ville (à 4 km) - 100 habitants - Port sur le canal latéral à la Marne.

Maire : Contre de Riocour. Apriculteurs : Marjollec, Oudin, Ponsard, Variet. Aubergiste : Guillaumet, épicerie, tabac. Carrières de crale : Lambert. Charron : Leblant. Coquetier : Marjollet. Fromagerie : Marchal (V.) Grains : Debeury, vins. Oslers (comm. d') : Ponsard. Sabors (fabr. de) : Bally Vanniers : Artillou, Commesny. OMEY : Cte de Riocour.





## CORRESPONDANCE.

Afin de permettre un meilleur acheminement de correspondance entre la Malrie et yous, nous yous seriors reconnaissants de vérifier si votre hoite aux lettres comporte toujours lisiblement votre nom de famille et votre prénom. Merci d'avance, JPB.

# NOUVEAUX HABITANTS

Les habitants qui viennent de s'installer dans le village sont invités à se présenter à la Mairie, munis de leur livret de famille pour effectuer diverses formalités.

# ORDURES MENAGERES

La Société ONYX effectise le ramassage des poubelles le jeudi matin. Les habitants doivent sortir les poubelles au plus le mercredi (soir de préférence) afin d'éviter l'éparpillement par le vent et les animaux errants.

Deux ramassages de monstre sont organisés (un au printemps, l'autre à l'automne). Un avis dans les boîtes à lettres en précisera les dates.



Très bientôt, nous aurons à trier nos déchets. Ce geste simple devra devenir un geste naturel. Pourquoi trier nos déchets ?

Pour protéger notre environnement et éviter le gaspillage.

A l'heure actuelle, nous produisons deux fois plus de déchets qu'il y a trente ani-Le recyclage permet de préserver des ressources naturelles (bois, pétrole, mineral de fer). (avec 27 boutelles en plastique, on fait un pull).

- Pour créer des emplois et des activités nouvelles.

Le recyclage permet de développer de nouvelles activités : besoin d'hommes pour collecter, affiner le tri, transformer les matériaux, et de créer des emplois nouveaux.

Pour maîtriser les dépenses et optimiser les outils.

Le mi est une obligation légale.

La loi du 15 juillet 1975 modifiée en 1992 et 1995, qui définit les principes qui régissent aujourd'hui la gestion des déchets en France : réduction de leur quantité, suppression des décharges traditionnelles d'ici à 2002, valorisation des déchets produits par récyclage et information de la population)

Les matériaux recyclables représentent 60 % du volume de votre poubelle.

#### Matériaux recyclables :

. Emballages : papier, carton : 14 %, verre :7 %, plastique : 26 %, metal : 4 %, journaux, prospectui : 9 %.

Matériaux non recyclables :

Déchets putrescibles (épluchures, déchets de cuisine...) : 16 %, divers (vieux vétements...) : 24 %.

## CONTAINER A VERRES

Merci de ne déposer dans ce container qu'uniquement les bouteilles en verre. Sont impérativement exclus les bouchons, les capsules...



Quelquei questions reviennent concernant ce sujet délicat par ce qu'il transporte d'attachement profondément lutime et sentimental :

Avant toute chose, il faut savoir que le défant doit avoir signifié par écrit sa volonté d'étre incinéré.

Où peuvent être déposées les cendres d'un défunt ?

- Le cimétière n'est pas le seul endroit où peuvent être déposées les cendres (article R.2213-39 du Code Général des Collecthités Territoriales) (CGCT).
- L'urne peut être déposée dans une sépulture de tallle réduite, c'est à dire dans une concession appelée « cavurne ».
- 3. L'inhumation dans une sépulture traditionnelle ne nécessite nullement l'existence de places disponibles dans la concession. Dans certaines communes, les urnes sont déposées au-dessus des caveaux dans l'espace qualifié de vide-sanitaire. Dans ce cas, les familles doivent gérer le paiement des taxes et vacations dues à l'occasion du dépôt qui s'assimile à une inhumation traditionnelle.

Le maire ne peut pas s'opposer à ce dépôt sauf motif d'ordre public.

Cette opération peut donner lleu à la perception d'une taxe communale prévue à l'article L.2223-22 du CGCT si la commune souhaite l'Instituer.

- 4. Les textes autorisent les familles à garder l'urne à domicile.
- 5. L'urne peut être déposée dans une case de columbarium.
- L'ume peut être déposée dans une propriété privée.
- 7. L'urne peut être scellée sur un monument funéralte.

Les dispositions «Itées en « 3 » s'appliquent de la même manière.

- Les cendres peuvent être dispersées en pleine nature mais ne peuvent l'être sur les voies publiques.
- Les cendres peuvent être dispersées dans le lieu spécialement affecté à cet effet autrefois appelé « Jardin du souvenir ».

Les cendres de deux personnes incinérées peuvent-elles être regroupées dans une même urne ?

La réponse est oui, pulsque la famille dispose librement des cendres de leurs défunts.

L'inverse est accepté aussi puisque les cendres d'une même personne peuvent être déposées dans plusieurs urnes distinctes. La famille peut elle même réaliser cette tâche. Toutefois des plaques mentionnant les numéros respectifs de l'acte (ou des actes) de décés doivent être apposées sur l'urne ou (les urnes). E.V.

# NOS JOIES ET NOS PEINES

### NAISSANCES :

- Mathilde BAILLY le 17 lanvier 2000
- Nicolas LESAINT le 15 mars 2000
- Antonin et Martin PERNEL le 22 septembre 2000

#### MARIAGES :

- Latirence SERGI et Emmanuel DOMMANGET le 29 avril 2000
- Catherine JACQUET et Fabrice JAUGE le 10 juin 2000
- Christophe PATINET et Karine BALLAND le 24 juin 2000
- Laurent JOUETTE et Catherine CHENU le 8 juillet 2000
- Stephane CHAOMLEFFEL et Nadine MANDIN le 22 juillet 2000

### DECES :

- Madante Alice OPPICI : 3 février 2000
- Monsleur Lucien GOLIET : 24 novembre 2000
- Madame Mauricette LEBONVALLET : 3 janvier 2001

### TRANSCRIPTIONS :

- M. Pierre BRIGNOLI
- M. Cyprien-Raymond PETIT

### NOUVEAUX ARRIVANTS :

- M. Cedific PIERRE, RD 60
- Famille Sylvie NOEL, 2 rue Langevin
- M. Jerôme DLIRONSOY et Mile Jessie GERODEL, RD 60
- · Familie Frédéric BUVAT, 24 rue de la Garenne
- Familie François KOENIG, 11 rue de la Garenne :

#### DEPARTS

- Familie CHAUDEL
- Famille VIGOURT-TOTARO









# **BLOC-NOTES**

Manifestations prévues en 2001



- Vœux du Maire : 13 janvier 2001 à 18 h
- Galette des Rois (CCL) : 20 janvier à 18 h (Invités : détenteurs de la carte du CCL)
- Thé dansant (CCL) : 11 février
- Concours de belote (Club des Loisirs du CCL) : 10 mars
- Elections cantonales et municipales les 11 et 18 mars.
- Voyage (section « Jeunes » du CCL) : à fixer
- Armistice 1939-1945 : 7 mai
- Journée du cyclisme (CCL & Municipalité) et exposition de peinture (club Peinture du CCL) : 24 mai
- · Fête des Ecoles : courant juin
- · Repas des « Anciens » offert par la Municipalité : 8 juillet
- Manifestations à l'échelon du village : (CCL et Municipalité) : 14 juillet
- Fête patronale (CCL et Municipalité) : 22-23 septembre
- Fête d'Halloween : 31 octobre
- Diner dansant (CCL) : 3 novembre
- 11 Novembre 2001 : anniversaire de l'Armistice 1918











# QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES



POMPIERS : 18	
• SAMU . 15	
GENDARMERIE : 17     ou	03 26 67 74 44
CENTRE ANTI- POISON REIMS T	03 26 86 26 86
<ul> <li>HOPITAL Châlons :</li> </ul>	03 26 69 60 60
MEDECINS :	
<ul> <li>Dr OPOCZYNSKI :</li> </ul>	03 26 67 70 46
Drs KLEIN et WEISS :	03 26 72 94 76
. Dr PEROTIN :	03 26 67 71 20
PHARMACIE DE LA MOIVRE	03 26 67 71 24
<ul> <li>INFIRMIERES 1</li> </ul>	
<ul> <li>Malry :</li> <li>Saint-Amand-s Flott :</li> </ul>	03 26 66 53 49 03 26 73 91 73
PRESBYTERE :	03 26 68 04 62
EDF Dépannage :	03 26 74 51 28
CGE - Eatr : Accurd clientèle st dépandage	0.801.463.463
MAIRIE :     Télécopie :	03 26 67 71 68 03 26 67 71 68
Cluverte le Mercredi de 18 h à 19 h le Vendredi de 11 h à 12 h	
ECOLE MATERNELLE :	03 26 67 72 59

SALLE DES FETES ; 03 26 67 76 76



